

EPU HEMATOLOGIE

Autres EPU

Il est porté à la connaissance des résidents **ajournés**, que les crédits des Unités d'Evaluation (modules) et des TP ne sont valables que pour l'année universitaires qui suit l'année de la 1^{ère} inscription.

La non validation de ces crédits épreuves écrites (Hémostase/ Cytologie/ Immuno-Hématologie) ou pratiques (cyto et/ou IH) est donc un redoublement avec obligation d'une nouvelle inscription.

NB : Cette mesure rentre dans l'harmonisation de tous les EPU avec possibilité d'ajournement pour une seconde fois valable l'année universitaire suivante.